



La commune de Villard de Lans

4 400 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants – 140 agents permanents

Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

RECRUTE

DIRECTEUR DU PÔLE SPORT LOISIRS (H/F) **(Cadre d'emploi des Conseillers des APS ou Attaché)** **Catégorie A à temps complet**

Par voie statutaire ou contractuelle

Au cœur du Vercors, avec 4400 habitants permanents, Villard-de-Lans est une commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants et membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors. Elle bénéficie d'un territoire attractif, doté de nombreuses infrastructures et à deux pas de grandes agglomérations.

Placé sous l'autorité du Directeur général des Services, vous piloterez l'ensemble des activités, équipements et sites sportifs et de loisirs de la collectivité, sur les périodes estivale et hivernale, et encadrerez l'ensemble des agents et responsables de site du pôle.

Missions

- Pilote et coordonne l'ensemble des équipements et sites du pôle sport et loisirs en garantissant la cohérence de l'offre sur l'année de l'offre, la continuité d'exploitation et la qualité du service rendu aux usagers. : pilote l'activité de l'espace loisirs et la gestion quotidienne du site, supervise en lien avec les responsables la gestion des sites hivernaux (site nordique et luge park)
- Valider la programmation des activités et l'organisation des plannings d'ouverture
- Définit et met en œuvre la stratégie de développement du pôle, en déclinaison des orientations politiques de la collectivité et en articulation avec la stratégie touristique et de développement du territoire
- Assure le pilotage administratif, budgétaire et financier du pôle, ainsi que le suivi de son activité et de sa performance (Construit, suit et exécute le budget consolidé du pôle (fonctionnement et investissement)
- Garantit la sécurité des usagers et la conformité réglementaire de l'ensemble des sites, et la maîtrise des risques sur l'ensemble des équipements et activités, notamment dans les domaines de la baignade, des activités de montagne et des équipements recevant du public.
- Manage et accompagne les équipes en s'appuyant sur les responsables de sites, en organisant les moyens humains permanents et saisonniers et en favorisant la montée en compétences Développe les partenariats institutionnels, associatifs et économiques liés aux activités sportives et de loisirs
- Participe aux permanences et astreintes
- Assurer le reporting, l'aide à la décision et la représentation du pôle auprès de la direction générale, des élus et des partenaires.
- Contribue au développement et à l'évolution de l'offre Sport & Loisirs, notamment par la recherche de financements, le montage de projets et l'optimisation des équipements et services.
- Garantir la mise en œuvre et le respect des Plans d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) sur les sites concernés
- Assurer le suivi des contrôles réglementaires (sécurité incendie, ERP, équipements sportifs)
- Piloter la gestion des risques et des situations de crise (accidents, conditions météorologiques dégradées, fermetures de sites)
- Participe à la mise à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) relatif à la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents communaux ainsi qu'aux actions de prévention et de protection des salariés mises en place par la commune des équipements du pôle

- Pilote les relations avec les partenaires institutionnels, associatifs, sportifs, touristiques et économiques et développer les coopérations contribuant à l'attractivité du territoire.

Conditions de travail

- Activité soumise à une forte saisonnalité (pics d'activité en période estivale et hivernale)
- Disponibilité requise, y compris certains week-ends et jours fériés selon l'ouverture des sites
- Déplacements réguliers entre les différents sites du pôle
- Astreintes possibles
- Permis B requis

Compétences requises

Savoirs

- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance de la réglementation applicable aux établissements de baignade et aux activités de montagne (Code du Sport, POSS, normes de sécurité)
- Connaissance des enjeux liés à l'exploitation d'espaces de loisirs et de sites nordiques (damage, sécurité pistes, saisonnalité)
- Connaissance en gestion budgétaire et comptabilité publique

Savoir-faire

- Pilotage de projets et d'équipes pluridisciplinaires et multisites
- Élaboration et suivi de budgets
- Gestion de crise et prise de décision en situation d'urgence (météo, sécurité)
- Capacités rédactionnelles (rapports, notes aux élus, bilans d'activité)

Savoir-être

- Leadership et capacité à fédérer des équipes autour d'objectifs communs
- Sens des responsabilités et de l'anticipation
- Disponibilité et réactivité, notamment en période de forte activité saisonnière
- Aisance relationnelle avec les élus, les partenaires institutionnels et le public

Profil souhaité

- Formation supérieure en gestion des équipements sportifs, STAPS, management du sport ou équivalent (Bac+3 à Bac+5)
- Expérience confirmée dans l'encadrement d'équipements sportifs et/ou de loisirs, idéalement en contexte multisite ou saisonnier
- Expérience en management d'équipe indispensable
- Connaissance du milieu montagnard et des activités de neige appréciée

Conditions de recrutement

Recrutement par voie statutaire, rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste

Poste à pourvoir le 15 octobre 2026

Jury d'entretien le 2 octobre 2026

Les candidatures (lettre de motivation + C.V.) sont à adresser avant le **28 septembre 2026** à :

Monsieur le Maire – 62 place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans,
Ou sur candidature@villard-de-lans.fr

Renseignements complémentaires liés aux RH auprès de Virginie BEAUDOINGT sur rh@villard-de-lans.fr,